

Décision portant nomination de Anne-Marie GUE aux fonctions de chargé de mission

LE PRÉSIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret nº 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°100001DAJ portant création et organisation des instituts :

DÉCIDE:

Article 1er

Madame Anne-Marie GUE, directeur de recherche 1ère classe est nommée chargée de mission auprès du président pour l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes, du 1er septembre 2016 au 31 août 2017. Sa mission a pour objet l'interdisciplinarité.

Pour l'exercice de cette mission, Madame Anne-Marie GUE demeure affectée l'UPR8001 – Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes.

Article 2

Du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017, Madame Anne-Marie GUE percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président Alain Fuchs